Annonces légales et judiciaires

VIAJURIS

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à ROANNE du 05/09/2022, enregistré au SPF ET DE L'ENREGISTREMENT DE ST ETIENNE le 12/09/2022, dossier 20220078192, référence 4204P01 2022 A 02751

La société BOULANGERIE DU LIGNON, SARL au capital de 250.000 €, dont le siège social est à BOEN SUR LIGNON (42130) 23, route de Roanne, immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro 393 323 340

A cédé à la société BOULPATVIAL, SARL au capital de 20.000 €, dont le siège social est à BOEN SUR LIGNON (42130) 3, route de Montbrison, immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro 918 164 369

un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie viennoiserie chocolaterie confiserie glaces plats à emporter snack et traiteur, sis exploité à BOEN SUR LIGNON (42130) 3, route de Montbrison Centre Commercial Couzon, moyennant le prix de 700.000 €, correspondant à des éléments incorporels pour 558.914 € et à des éléments corporels pour 141.086 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 05/09/2022.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds vendu, et pour la correspondance au Cabinet VIA JURIS à ST ETIENNE (42100) 36 rue de Sully, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

Cession de fonds de commerce

Par acte SSP en date du 31 août 2022 enregistré le 5 septembre 2022 sous le numéro 2022 00027849, référence 4204 P04 2022 A 00885 à ROANNE POLE ENREGISTREMENT, Madame Maria Teresa BADILLO Y NUNEZ, commerçante, demeurant à ROZIER EN DONZY (Loire), 36 Impasse des Ecoliers, immatriculée au RCS de ST ETIENNE (Loire), a cédé à la COMMUNE DE ROZIER EN DONZY, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Loire, ayant son siège social sis à ROZIER EN DONZY (Loire), 4 Place de la Mairie, en l'Hôtel de Ville, dont le numéro S.I.R.E.N. est 214 201 931, le fonds de commerce d'Epicerie connu sous l'enseigne « VIVAL EPICERIE », sis à ROZIER EN DONZY (Loire), 192 Rue Saint Pierre, pour l'exploitation duquel la cédante est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE (Loire), sous le Numéro SIREN 434 271 904, et ce pour un prix de 22.000,00 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 31 août 2022.

Les créanciers du cédant pourront faire opposition le cas échéant dans un délai de dix jours à compter de la dernière publication légale au siège dudit fonds, à ROZIER EN DONZY (Loire), 192 Rue Saint Pierre, et pour toutes correspondances auprès du CABINET DUSSAUD-PAGNON, sis à MONTROND LES BAINS (Loire), 21 Rue des Mouettes.

GAEC DE CHATILLON

GAEC au capital de 100000 €
Siège social : 3 Chemin de la Roche
42220 Bourg-Argental
819 484 817 RCS de St-Etienne

Clôture de liquidation

L'AGE du 05/05/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, M. et Mme BARRALON Guy et Sylvie, demeurant ensemble 3 Chemin de la Roche 42220 Bourg-Argental pour leur gestion et les a déchargés de leur mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de St-Etienne.

Radiation au RCS de St-Etienne

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montat 42100 St-Etienne

HOLDING A. GRIOT

Avis de constitution

Par ASSP du 19/09/2022, il a été constitué une SPFPL SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING A. GRIOT

Objet social : La détention de titres de SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de médecins.

Siège social : 18 Rue Ronsard 42350 La Talaudière.

Capital : 1000 €.

Durée : 99 ans.

Président : Mme GRIOT Adeline, demeurant 18 Rue Ronsard 42350 La Talaudière.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne.

SCI DU CAFURON

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société

Dénomination : SCI DU CAFURON

Forme : société civile immobilière

Capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : JURE (Loire) Durelle

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Alexis PALLANCHE demeurant à JURE (Loire) Durelle

R.C.S. ET DEPOT : ROANNE

L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montat 42100 St-Etienne

HOLDING CP

Par ASSP du 21/09/2022, il a été constitué une SPFPL SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING CP

Objet social : La détention de titres de SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de médecins.

Siège social : 105 Route de Sourcieu 42330 Saint-Bonnet-les-Oules.

Capital : 1000 €.

Durée : 99 ans.

Président : Mme PORTE Clémence, demeurant 105 Route de Sourcieu 42330 Saint-Bonnet-les-Oules.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne.

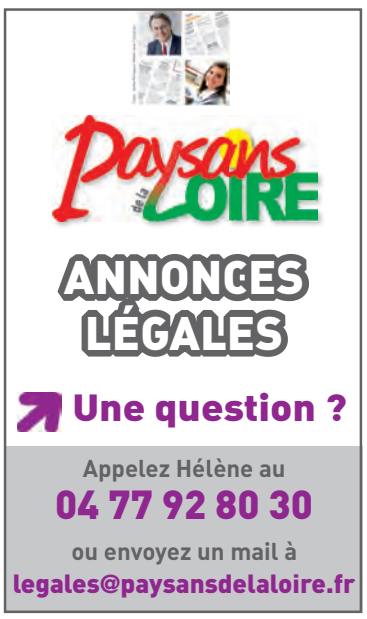

Etude de Maître Charlotte GUILLAUBEY, Notaire à NERVIEUX (Loire), 58, Route de Saint Germain Laval

KETYS

Suivant acte reçu par Maître Charlotte GUILLAUBEY, Notaire d'un Office Notarial à NERVIEUX (Loire), 58, Route de Saint Germain Laval, le 5 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : KETYS

Le siège social est fixé à : NERVIEUX (42510), 7 chemin de la Croix Salée .

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR). Les apports sont en numéraire. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Sylvain BEAL demeurant NERVIEUX (42510) 7 chemin de la Croix Salée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE.

Pour avis
Le notaire.

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Le congé paternité

Depuis la loi du 21 Décembre 2001, les nouveaux pères bénéficient d'un droit à congé à l'occasion de la naissance de leur(s) enfant(s). Si vous êtes une autre personne salariée et en couple avec la mère de l'enfant, vous pouvez également bénéficier du congé.

Tous les salariés sont concernés par cette mesure, quelle que soit l'ancienneté ou la nature du contrat (CDD, CDI, temps partiel, saisonnier...). Sont également concernés les demandeurs d'emploi, les stagiaires en formation professionnelle, les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles, ainsi que les professions libérales.

La durée du congé de paternité, pour une naissance unique, est de 25 jours calendaires qui se décompose en une période obligatoire de 4 jours calendaires prise immédiatement après le congé de naissance (3 jours) et une période de 21 jours calendaires. Pour la naissance de jumeaux ou plus, la durée du congé paternité est de 32 jours calendaires qui se décompose en une période obligatoire de 4 jours calendaires prise immédiatement après le congé de naissance (3 jours) et une période de 28 jours calendaires. Il s'agit de jours calendaires (sont donc comptés les jours non travaillés). Le salarié qui souhaite bénéficier du congé de paternité doit avertir son employeur au moins un mois avant la date à laquelle il entend prendre son congé, en précisant la date à laquelle il mettra fin à la suspension de son contrat de travail.

Ce congé doit être pris dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Ce congé peut être reporté au-delà des six mois en cas d'hospitalisation de l'enfant.

Le congé peut également être reporté en cas de décès de la mère. En pareille situation, le congé paternité sera accordé à l'expiration du congé maternité accordé au père.

Cette loi n'a pas remis en cause l'octroi des trois jours de congé rémunéré auquel a droit le père à la naissance d'un enfant.

Les salariés en congé paternité sont indemnisés par leur organisme d'assurance sociale. Pour être indemnisé (cas général), vous devez prendre le congé de paternité et d'accueil de l'enfant dans les 6 mois qui suivent la naissance de votre enfant (sauf report du délai pour cause d'hospitalisation de l'enfant ou de décès de la mère) ; posséder un numéro de sécurité sociale depuis au moins 10 mois à la date du début du congé ; avoir travaillé au moins 150 heures au cours des 3 mois précédant le début du congé (ou avoir cotisé sur un salaire au moins équivalent à 11 012,75 € au cours des 6 derniers mois précédant le début du congé) et enfin, cesser toute activité salariée, même en cas de travail pour plusieurs employeurs (en cas de demande de congé chez un employeur et de poursuite de l'activité chez l'autre, la CPAM peut réclamer le remboursement de la somme versée).

Pour les non-salariés, si le remplacement est effectué par un service de remplacement le montant de l'allocation de remplacement est égal au coût de votre remplacement, hors contributions sociales (CSG/CRDS) qui restent à votre charge. Le montant du prix de journée est fixé en fonction des charges supportées par le service de remplacement.

La MSA verse directement le montant de l'allocation au service de remplacement.

Si le remplacement est effectué par un salarié embauché pour l'occasion, le montant de l'allocation est égal au montant des salaires et charges sociales du salarié embauché, dans la limite du salaire conventionnel correspondant à l'emploi. La MSA vous rembourse directement les frais, sur présentation de la copie du contrat de travail et du bulletin de salaire. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

A.D.

S.A.S. au capital de 2 100 000 €
SIEGE SOCIAL : 370 rue Albert Camus
Z.I. de Molina La Chazotte
LA TALAUDIERE (Loire)
RCS : SAINT ETIENNE 393 040 571

Changement de commissaire aux comptes

L'A.G.O.A. du 14 septembre 2022 de la société a pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes suppléant de la société M. Pierre BILLET

Dépôt Légal RCS : LE SAINT ETIENNE.

Pour Avis

A2CF SERVICES

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 8 Rue de la Haute Garenne
42400 ST CHAMOND
808 922 538 RCS SAINT-ETIENNE

Transfert du siège

Aux termes de l'AG du 22/08/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 5 Rue du Nord 42380 LA TOURETTE à compter du01/10/2022.L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montat 42100 St-Etienne

HOLDING PM

Par ASSP du 21/09/2022, il a été constitué une SPFPL SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING PM

Objet social : La détention de titres de SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de médecins.

Siège social : 105 Route de Sourcieu 42330 Saint-Bonnet-les-Oules.

Capital : 1000 €.

Durée : 99 ans.

Président : M MANOLI Pierre, demeurant 105 Route de Sourcieu 42330 Saint-Bonnet-les-Oules.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES PINS

Société civile immobilière
au capital de 14000 €
Siege social : 26 rue Voltaire
FIRMINY (42700)
RCS ST ETIENNE 323 855 734

Clôture de liquidation

Monsieur Georges PRORIOL demeurant à SARRIANS (84260) 138 route Chante Gu agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 25 février 2022 a été clôturée le 3 septembre 2022 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de SAINT-ETIENNE.

Pour avis,
Le liquidateur.

SCCV OREE DES THERMES

SCCV au capital de 1000 €
Siège social : 6 Rue de Molina
42 000 Saint-Etienne
848 130 647 RCS SAINT-ETIENNE

Dissolution

L'AGE du 30/12/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/12/2021, nommé en qualité de liquidateur la société INOVY, SAS au capital de 165 000 € dont le siège social est à Saint-Etienne (42000) 6 Rue de Molina, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Saint-Etienne

SCI LES QUATRE HORIZONS

8 Grande place
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
431 253 467 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Modifications

Aux termes d'une assemblée générale en date du 16 Septembre 2022 :

Il a été constaté le décès de M. Georges DUMAS, gérant, survenu le 22 novembre 2021,

Il a été décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants de la société, pour une durée indéterminée :

1/ Madame Patricia Marie José DUMAS, épouse de Monsieur Necati SAHIN, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) 1 boulevard Knoblauck.

2/ Monsieur Jérôme Robert Alain DUMAS, demeurant à COLOMBIER (42220) Eymard.

3/ Madame Nadine Anne Jacqueline DUMAS, épouse de Monsieur André SAVENIER, demeurant à TENCE (43190) 4 allée des Pâquerettes.

Il a été décidé le transfert du siège social de SAINT-JUIIEN-MOLIN-MOLETTE (42220) 8 Grande place à TENCE (43190) 4 allée des Pâquerettes.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis,
Les gérants

SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE

S.A.S. au capital de 600 000 €
Siège social : LA TALAUDIERE (Loire)
35 Rue de la République
Résidence Le Voltaire
R.C.S. : SAINT ETIENNE 393 398 722

Transfert du siège

L'A.G.E. du 16 SEPTEMBRE 2022 a décidé de transférer le siège social à SAINT ETIENNE (Loire) 23 avenue de la Libération et ce avec effet au 16 septembre 2022.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE.

Le Président

Par arrêté ministériel du 28 novembre 2021, le tarif annuel 2022 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.